

# ANTIDOTE hebdo

CGT FINANCES PUBLIQUES 44

N° 279 / 03 janvier 2017

DRFiP 44  
DSFiPE - TAF  
DIRCOFI Ouest  
DRESG



## BONNE ANNÉE QUAND MÊME !

En ce début d'année, la section CGT Finances Publiques 44 présente ses meilleurs vœux à ses lectrices et lecteurs. Et bien sûr, une excellente santé, car, faut-il le rappeler, de trop nombreux collègues souffrent d'une santé défaillante et nous avons connu malheureusement en fin d'année 2016, une succession de décès.

**Bonne année quand même, car** nos conditions de travail, l'état de nos services, notre service public ne cessent de se dégrader malgré nos efforts.

**Bonne année quand même, car** mettre en l'air les services publics et la solidarité nationale reste l'alpha et l'oméga de la plupart des politiciens qui s'engagent dans la campagne électorale 2017.

**Bonne année quand même, car** ensemble, avec la CGT, nous continuerons à nous battre pour les droits des salarié-es, retraité-es, pour le service public, pour le partage des richesses.

**Bonne année quand même, car** nous serons à l'offensive tout au long de cette année notamment sur la réduction du temps de travail à 32h hebdomadaires qui peut sembler être une utopie lointaine mais qui, pour nous, représente au contraire une alternative concrète.

**Tous ensemble**, nous pouvons faire de cette année 2017, une année de progrès social !

## CAHUZAC

Le 5 décembre dernier, la cour d'appel de Bordeaux a condamné la DGFIP à verser 125 830 € de dommages et intérêts à notre camarade CGT Rémy Garnier, vérificateur aujourd'hui à la retraite, pour le préjudice moral et financier qu'elle lui a fait supporter du fait de son harcèlement répété pendant une dizaine d'années (déplacement d'office, 3 affectations successives sur des postes dépourvus de réalité, poursuites disciplinaires annulées à 3 reprises par les juges).

En y ajoutant les condamnations diverses et variées concernant notamment les pertes de rémunération, ce n'est pas moins de 170 000 € que la DGFIP va devoir déboursier.

*Ceux qui luttent, ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu.*

Bertold Brecht



Son crime ? Avoir désapprouvé en 2001, l'intervention discrète d'un député du Lot et Garonne auprès du Ministre de l'Économie visant à effacer l'ardoise d'une grande entreprise locale suite à vérification.

Hasard du calendrier : 3 jours après cette décision, cet ancien député du Lot et Garonne et ancien Ministre du nom de Jérôme CAHUZAC a été condamné à 3 ans de prison ferme pour fraude fiscale.

La CGT Finances Publiques (qui s'appelait à l'époque le SNADGI/CGT) et qui avait relayé la campagne nationale de soutien à Rémy GARNIER, se félicite de ces deux décisions de justice !

## VIVE L'ISF

D'après un sondage, réalisé pour Le Parisien, les français estiment que de nombreux riches arrivent à échapper à l'impôt sur la fortune. Le même sondage indique qu'ils sont opposés, à plus de 70 %, à sa suppression voulue par quasiment tous les candidats de droite. Parmi ces opposants à sa suppression, 30% sont même pour un renforcement de cet impôt. Ce sont, bon an mal an, 6 milliards qui entrent dans les caisses de l'état. Selon une « fuite » récente dans la presse, le rendement de cet impôt pourrait être encore meilleur si certaines des plus grandes fortunes ne s'arrangeaient pas pour s'y soustraire ! La justice fiscale a donc encore de l'avenir ([www.justicefiscale.fr](http://www.justicefiscale.fr)), nous y travaillons !

## UN BON NUMERO 1

Incompétence, veulerie, autoritarisme, carriérisme, le petit doigt sur la couture pour obéir à Bercy, voici quelques attributs semblant essentiels pour faire un bon numéro 1 de DDFIP ou DRFiP. A l'occasion du départ en retraite de leur « numéro 1 », les camarades d'Ile et Villaine ont dressé un portrait ironique (mais désespérant) de l'action menée par celui-ci. Comme il ne s'agit pas d'un cas isolé, la CGT aurait tendance à croire qu'une partie de nos problèmes vient de nos « numéros 1 », qui, en se comportant uniquement comme des « gestionnaires » oublient ce que sont nos missions de services publics et les conditions de travail de leurs agent-es, et surtout, se gardent bien de défendre les unes et les autres !

